



COMMUNIQUE N°3

№ 0515

09 JUN 2020

Objectif : Reprise des évaluations sur site à partir du 1er juin 2020

Le 16 mars 2020, en raison de la situation extraordinaire liée à la propagation de la pandémie de COVID-19 et la décision du gouvernement relative au confinement total pour lutter contre sa propagation, le TUNAC a décidé de renoncer temporairement à toutes les activités d'évaluation sur site prévues auprès des organismes d'évaluation de la conformité.

Le 04 mai 2020, cette décision a été assouplie avec l'amélioration de la situation en Tunisie par conséquent le TUNAC a décidé qu'à compter du 1er juin 2020, toutes les évaluations et les observations des activités sur site seront à nouveau reprises dans le respect des règles de sécurité sanitaire édictées par le gouvernement (le port d'un masque, l'utilisation de la friction des mains avec du gel hydro-alcoolique, la distanciation sociale...).

Des adaptations de ce communiqué à de nouvelles exigences promulguées par le gouvernement restent possibles.

Directeur Général
TUNAC
Le 01/06/2020

Le Directeur Général



Yassine WALI

